Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212901862-20251211-D2025121107-DE

PLOUEZOC'H

Conseil Municipal du 11 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
05/12/2025

Conseillers en exercice
19

Présidente : Mme Brigitte MEL
Secrétaire de séance : Mme Leïla CARACCHIOLI

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le jeudi 11 décembre 2025, à 18 heures 30 minutes, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de Mme Brigitte MEL, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Brigitte MEL, Sandie COZ, Bernard LACHIVER, Guy LE FUR, Michèle GALOPIN, Raymond TESSIER, Jacques ROBIC, Leïla CARACCHIOLI, Florence SIMON, Erwan MORVAN, Benoît PERIOU et Anaïs MEL.
ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Daniel GUÉZENNEC à Sandie COZ, Nadège RUAULT à Benoît PERIOU, Caroline JACQ à Brigitte MEL, Mohamed KHCHACH à Bernard LACHIVER.
ABSENTS : Gwénaëlle QUERE, Jérôme CALMELS et Françoise LAURENT

Arrivée d'Erwan MORVAN à 18 h 45

D 2025 12 11 07 – AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – ANNÉE 2026 DANS LA LIMITE DU ¼ DES CRÉDITS OUVERTS AU BUDGET 2025

Madame le Maire demande aux membres du conseil de l'autoriser à liquider et mandater des dépenses d'investissement en début d'année 2026, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget général de l'exercice 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, selon le tableau suivant :

BUDGET GENERAL - DEPENSES		
N° CPTE	**LIBELLE**	**MONTANTS**
2046	ATTRIBUTION COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	1 500,00 €
	TOTAL CHAPITRE 20	**1 500,00 €**
21828	MATETRIEL TRANSPORT	6 250,00 €
21831	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	2 500,00 €
21841	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIERS SCOLAIRES	625,00 €
2188	MATERIELS DIVERS	800,00 €
	TOTAL CHAPITRE 21	**10 175,00 €**
2313	CONSTRUCTIONS	5 950,00 €
2315	INSTALLATIONS, TRAVAUX SUR VOIES ET RESEAUX	534 438,71 €
	TOTAL CHAPITRE 23	**540 388,71 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil donne l'autorisation à Madame le Maire de liquider et mandater les dépenses d'investissement en début d'année 2026, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025.

ACTE RENDU **DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL** : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS (16)

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de
➢ la publication le ..... : 16/12/2025
➢ la transmission à la Préfecture le..... : 16/12/2025
Fait à PLOUEZOC'H, le 16/12/2025
Pour extrait conforme

Brigitte MEL
Maire

MAIRIE DE PLOUEZOC'H 29252